



16ème législature

Question N° : 6391	De Mme Christine Loir (Rassemblement National - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Augmentation de l'insécurité dans l'Eure en 2022	Analyse > Augmentation de l'insécurité dans l'Eure en 2022.
Question publiée au JO le : 14/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Christine Loir appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'augmentation de la délinquance dans le département de l'Eure en 2022. En effet, les chiffres de la délinquance en 2022 dans l'Eure ont été présentés par le préfet Simon Babre. Les résultats sont loin d'être bons avec des indicateurs à la hausse, notamment pour les violences intrafamiliales. Mme la députée avait déjà interrogé le ministère concernant les problèmes de répartitions des forces de l'ordre, sans réponse. Malheureusement, cette année prouve que, autant dans les zones gendarmeries que les zones polices, les violences et actes de délinquances ne diminuent pas. Les problèmes d'effectifs ressortent à nouveau quand les chiffres indiquent que les dix communes en zone police (Évreux, Gravigny, Val-de-Reuil, Louviers, Le Vaudreuil, Incarville, Pinterville, Vernon, Saint-Marcel et La Chapelle-Longueville), qui représente 1/5 de la population de l'Eure, représentent 1/3 de la délinquance du département. Sur les violences intrafamiliales, ce sont 1 700 plaintes déposées en 2022, ces chiffres sont encore bien trop importants. La mobilisation des forces de l'ordre est à souligner, manquent encore des moyens politiques pour enfin enrayer tous ces phénomènes. Plus 3,4 % pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (violences physiques, menaces de violence et violences sexuelles) dont la moitié sont des violences intrafamiliales. Auxquelles s'ajoutent 12 % d'augmentation pour les atteintes aux biens et 15,13 % pour les délits routiers sous stupéfiants. Les forces de l'ordre restent impuissantes face à ces phénomènes, c'est pour cela qu'au vu des résultats de l'année 2022 dans le département de l'Eure, elle lui demande s'il compte réellement prendre en compte ces problèmes qui tendent à la hausse en permanence.